



ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JANVIER 2017

(Tous les points mentionnés ci- dessous ont été commentés verbalement)

1 Rapport moral

2 Rapport d'activités

3 Bilan financier

4 Vote pour approbation

5 Renouvellement du tiers sortant

6 Questions/ Réponses .

Ouverture de la séance à 18h Clôture à 19h15

(39 Adhérents présents et 10 procurations)

1-RAPPORT MORAL

Je vous rappelle que les missions de l'AEP sont la défense du cadre de vie, la protection de l'environnement et son embellissement, le développement des activités pour FORT BLOQUE et les villages environnants. Quatre axes principaux sont privilégiés :

- Le suivi de l'aménagement urbain du FORT BLOQUE et des villages environnants (se tenir informé des projets en cours : ex PLU)
- La défense des espaces naturels qui sont notre patrimoine
- La défense de notre patrimoine marin, la faune et la flore sous-marine et nos plages, atouts très importants pour le tourisme.
- Le respect des lois environnementales

Notre association compte 77 familles adhérentes

L'AEP n'a pas de pouvoir de décision mais se veut un interlocuteur entre les habitants et les élus.

Pour être garant de son indépendance, l'AEP ne sollicite aucune subvention de la municipalité. Tous les membres du bureau sont des bénévoles.

Au cours de l'année 2016, le bureau s'est réuni une fois par mois en moyenne.

2 réunions ont également eu lieu avec les représentants de la MAIRIE (S. Lécuyer, élu responsable de la voirie et J. Landais, chef des services techniques) pour faire le point sur les actions en cours ou à venir.

Toutes les réunions font l'objet d'un compte rendu écrit et diffusé à tous les membres du bureau.

2-RAPPORT D'ACTIVITES

REALISATIONS en 2016

- Repas de février : 50 participants autour d'un cochon grillé
- Réunion à la demande de la Mairie des principales associations et commerçants pour suggérer la création d'un comité des fêtes.
- Club de lecture : réunion une fois par mois le premier mardi de chaque mois (en moyenne 10 participants) Emmanuelle RAOUL/Henny RIEANT.
- Remise en état du portique et remplacement d'un pieu à l'entrée du sentier des douaniers à ERKLOZ (Digabel).
- Pose d'un panneau interdisant le stationnement en front de mer. des véhicules de plus de 2,30m en hauteur .
- Remise en état du kiosque sur la place des Goémoniers.

- Création d'une aire de parking pour les camping- cars sur la place des « Boulistes ». Cela a permis de rendre plus propre cet espace.
- Représentation de l'AEP à l'UMIVEM * (J.Le Strat).
- Représentation de l'AEP dans le comité d'étude de définition de la zone de bruit (J. Le Strat)

4 zones du plan d'exposition au bruit sont définies :

Zone D. qui concernait FORT BLOQUE est supprimée

Zone C. villes autour de l'aéroport : non constructible

Zone B . autour de l'aéroport

Zone A . Aéroport

- Rencontre avec une représentante de NATURA 2000 en présence du chef des services techniques(J.Landais) et du responsable voirie (S. Lecuyer)
- Participation à une réunion organisée par la Mairie pour la création d'un comité des fêtes à FORT BLOQUE.
- Implantation d'une boulangerie. Il reste maintenant à favoriser l'implantation d'un médecin.
- Création d'un site sur FACEBOOK (Jean Pierre LOAS).
- Installation d'une borne pour recharge des véhicules électriques.
- Identification d'espaces pour la réalisation de jardins partagés.

Nécessité de créer une association pour faire vivre un tel projet.

***UMIVEM** : **U**nion pour la **M**ise en **V**aleur **E**sthétique du **M**orbihan

EN COURS

- Finalisation de la mise en place d'un marché le vendredi matin.
- Commun de village : le processus pour rentrer dans le domaine communal suit son cours. Nous souhaitons qu'un nom lui soit attribué rapidement.
- Passage entre le bar les TAMARIS et la Pizzeria : le nom « VENELLE DES DOUANIERS » est proposée par l'AEP. Mr S Lecuyer nous informe que ce passage est privé et que cela n'est pas sous la responsabilité de la Mairie.
- Embellissement des abords du blockhaus : en attente de propositions de la paysagiste.
- Participation à la fête des 5 Ports. Cette fête est programmée le 19 août 2017
- L' AEP fera un don de 100€ et de 3 bons d'achat de 20 € à l'association « LA LITTORALE 56* » qui partira cette année de FORT BLOQUE.

Ce don est approuvé à l'unanimité.

* « ASSOCIATION POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER »

3- BILAN FINANCIER

Présentation JOSEPH LE STRAT –ELIANE LE HUNSEC

4- VOTE POUR APPROBATION

Le bilan 2016 et le budget prévisionnel 2017 ainsi que le montant de la cotisation sont approuvés à l'unanimité

5- RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

ELIANE LE HUNSEC- EMMANUELLE RAOUL réélues

6- QUESTIONS /REPNSES

- Peut- on rendre plus visible les poteaux sur le passage le long de l'aire de jeux ?

- Peut- on rendre l'accès possible aux containers situés sur le Commun de village ? Les jours de pluie l'accès est très difficile.

Intervention de la Mairie (RONAN LOAS)

- Une réunion de quartier sera programmée fin Mars 2017
- La maison de quartier (ancienne cantine de l'école René GUY CADOU) sera inaugurée très prochainement (il ne manque que la plaque pour l'ouverture). Un accord de principe est donné pour y transférer le siège de notre association. (La pose d'une boîte à lettre sera nécessaire).
- La zone 30km/H sera mise en place avant l'été.
- Le nouveau panneau d'agglomération sera mis en place fin 2017.
- La voie vélos reliant le FORT BLOQUE au centre de PLOEMEUR sera opérationnelle dès le printemps prochain.(Pour information le coût est de 250000€ du km)
- Un marché est toujours prévu le vendredi matin

- **Le réaménagement global de FORT BLOQUE sera expliqué et montré en détails lors de la réunion de quartier fin mars.**
- **Il y a 250 nouveaux inscrits au bureau de vote du FORT BLOQUE**

BD/PG

PRESIDENT : Pierre Gourvitz

TRESORIERE : Eliane Le Hunsec

SECRETAIRE : Bénédicte Depret